

Le Comité de Direction de l'EPIC - Office de Tourisme, légalement convoqué le 15 mars 2013 s'est réuni au Camping Lot et Bastides sous la présidence de Monsieur Benoît DUPUY.

2013-18

Délibération du Comité de Direction - mardi 26 mars 2013

Etaient présents : Collège des élus

Titulaires : Messieurs Bosc Gaston, Cassany Patrick, Cavalie Alain, Chauvel Pierre, Denys Georges, Desplat Daniel, Dupuy Benoît, Merle Jean-Pierre, Mingo Michel, Van Bosstraeten Michel, Victor Guy.

Excusés : Messieurs Garrigues André, Maxant Jean-Claude et Mesdames Lafinestre Karine et Prades Jeanine.

Suppléants : Mesdames Gruelles Monique, Rageot Claude.

Etaient présents : Collège des organisations intéressées au Tourisme

Titulaires : Messieurs Thiel Jean-Pierre, Hannyer Jean, Compte Serge, Garnier Jean-François, Teyssedre Jacques, Sachot Pascal et Madame Vogel Martine.

Excusés : Messieurs Benedetti Didier, Mesmin Bernard.

Suppléant : Mesdames Crozat Thérèse, Lacoste Jeanine, Tosolini Madeleine, Ribes Anne-Marie.

2013-18 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2012 DE L'OFFICE DE TOURISME DU GRAND VILLENEUVOIS

Monsieur le Président rappelle qu'il convient, en application des dispositions de l'instruction comptable M4, de procéder à l'affectation des résultats issus de l'exécution du budget 2012.

RAPPEL DES PRINCIPES D'AFFECTATION

L'arrêté des comptes 2012 permet de déterminer :

- Le résultat 2012 de la section de fonctionnement,
- Le solde d'exécution de la section d'investissement,

En adoptant le Compte Administratif de l'exercice 2012 après ajustement avec le compte de gestion, notre comité de direction vient d'arrêter les comptes relatifs à cet exercice. La balance de ces comptes fait apparaître :

- un solde d'exécution (excédent) de la section d'investissement de **39 407,65 €**

- un résultat (excédent) de la section de fonctionnement de **234 087,91 €**

Soit un total global de 273 495,56 € (résultat ajusté avec le compte de gestion)

Après débats, Monsieur le Président propose au Comité de Direction :

- De reporter en section de fonctionnement (compte 002) 234 087,91 €.
- De reporter en section d'investissement (sur le compte 001) 39 407,65 €.
- De considérer que l'ensemble de ces résultats seront repris au budget supplémentaire 2013.

Le Comité de direction, après en avoir délibéré accepte :

De reporter en section de fonctionnement (compte 002) 234 087,91 €.

De reporter en section d'investissement (sur le compte 001) 39 407,65 €.

De Considérer que l'ensemble de ces résultats soient repris au budget supplémentaire 2013.

Certifiée exécutoire, le **27 mars 2013**

(Art. L. 2131.1 du CGCT)

Résultat du vote

Votants : 24

Pour : 24

Contre : 00

Abstention : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et années susdits.

Villeneuve sur Lot, le 27 mars 2013

Copie certifiée conforme

Le Président,

Benoît DUPUY